dont les portes sur la cathédrale se sont ouvertes pour la première fois depuis les heures cruelles de la Séparation. Dans ce cadre splendide qui rapelle au clergé les plus illustres souvenirs de l'église d'Angers, Monseigneur est salué par M. le Préfet de Maine-et-Loire en des termes choisis dont chacun appréciera l'accent de haute-courtsie.

## DISCOURS DE M. LE PRÉFET

EXCELLENCE,

« C'est un privilège que j'ai de vous recevoir ici même et dont je savoure d'autant plus l'agrément que la longévité traditionnelle des Evêques d'Angers et leur attachement à ce diocèse raréfient à l'extrême les grandioses cérémonies de l'intronisation ainsi que les occasions d'accueil de l'Evêque par le Représentant du

Département.

Dans cette salle synodale dont l'évolution historique et les artifices juridiques qui la tissent font que nous y sommes, l'un et l'autre; chez nous, j'ai plaisir à vous signifier la bienvenue au nom des populations du Maine-et-Loire, de son Conseil général et de son Président, des Autorités civiles et militaires, et en mon nom personnel, et à m'associer pleinement aux vœux de bonheur et de réussite qui n'ont pas manqué de vous être déjà prodigués.

La solennité et la chaleur de l'accueil, que vous firent ces foules dont vous devenez le pasteur, vous ont certainement donné une des plus grandes joies que puisse éprouver un prêtre qui, comme vous, a consacré tant de ses forces et de ses talents à la propagation

de la foi et aux œuvres missionnaires.

Il y a plus d'un demi siècle, des milliers de personnes entouraient déjà votre vénéré prédécesseur, Mgr Rumeau. Ce sont leurs enfants et leurs petits-enfants qui vous font, aujourd'hui, cortège, ces Angevins qui toujours, voulurent et surent réserver, en les rehaussant parfois d'une tradition très conformiste, certaines des valeurs les plus authen-

tiques de notre patrimoine spirituel, intellectuel et moral.

Nous ne sommes plus, certes, au temps où les hasards concertés de la volonté impériale conjugués aux mystérieux décrets de la Providence, amenaient à l'Evêché d'Angers et à la Préfecture de Maine-et-Loire, les deux frères Montault, au temps, dis-je, où le sang et l'amitié fraternelle liaient symboliquement les destinées temporelles et spirituelles de l'Anjou et permettaient de promouvoir plus facilement cette réconciliation des Français, si nécessaire après les sublimes orages de la Révolution.

Aujourd'hui, c'est dans un climat de compréhension mutuelle, d'estime réciproque et d'autant plus unis que nous sommes mieux séparés, que nous devons œuvrer pour faire régner la paix par le bien-être, l'ordre dans le progrès moral parmi les populations dont

nous avons la charge.

Je suis sûr, pour ma part, de toujours trouver en vous, lorsqu'il s'agira de tenter de résoudre, à l'échelon départemental et diocésain, les problèmes susceptibles de retenir notre commune attention, cette bonne volonté et cette largeur d'esprit qui sont l'apanage natu-